

« ANGLAIS »

LICENCE 3

Simon-D. Dubois Boucheraud

DESCRIPTIF du SEMESTRE 1

L'objectif du premier semestre est d'approfondir vos compétences linguistiques tout en vous familiarisant avec le fonctionnement juridique et institutionnel des Etats-Unis, ainsi que leur histoire.

Nous aborderons ainsi l'origine de la constitution américaine, la fondation des treize premières colonies et les piliers du système fédéral. Nous étudierons la composition du Congrès américain, les amendements fondateurs de la constitution américaine, hérité du Bill of Rights britannique et d'autres textes clés comme le Writ of Habeas Corpus, ou plus tôt encore, la charte Magna Carta. Une attention particulière sera donnée au principe de Checks and Balances, afin de mieux saisir le cheminement d'un projet de loi à sa ratification. Outre la séparation et l'équilibre entre les pouvoirs, nous tenterons de bien comprendre le système de procédure civile et criminelle en cours aux Etats-Unis (un système « adversarial », qui diffère du mode « inquisitorial » avec lequel les étudiants francophones sont, en général, plus familiers).

Parmi les 5 compétences du Cadre Européen et Commun de Références pour les Langues (CECRL), nous en évaluerons 3, même si nous tenterons de travailler toutes les compétences. Vous serez évalués en :

- compréhension de l'écrit (comprendre un texte dans ses grandes lignes et dans le détail si possible, sans pour autant TOUT comprendre).
- production écrite (savoir s'exprimer en anglais, à l'écrit, en rédigeant un passage de quelques lignes. On prêter attention à la grammaire peu complexe mais assez mal maîtrisée de l'anglais, des -s de 3^{ème} personne, à la maîtrise des temps du passé et du présent, ainsi qu'au vocabulaire employé et à l'articulation de votre bref discours par des mots de liaison).
- compréhension de l'oral (un court document audio-visuel vous sera présenté et il s'agira, comme pour un texte, d'aller de l'explicite à l'implicite, avec des questions de compréhension d'abord globale, puis détaillée, voir mot-à-mot pour un passage réduit).

Nous travaillerons la production orale ainsi que la compétence d'interaction (ajuster ses réponses selon ce qui vous est répondu) en cours, mais cet apprentissage ne pourra être sanctionné par une évaluation, étant donné les effectifs chargés de Licence 3.